

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception	Cadre réservé à l'administration	N° d'enregistrement
2/01/2013	Dossier complet le 2/01/2013	F052 13 P0006

1. Intitulé du projet

Reconstruction du pont de la Vinière entre les communes de Talmont-Saint-Hilaire et Jard-sur-Mer (85)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Commune de Talmont-Saint-Hilaire

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale BERTHOME Pierre - Maire

RCS/SIRET 2 1 8 5 0 2 8 8 8 0 0 0 1 7 Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
- 7°: Ouvrages d'art	- a) Pont d'une longueur inférieure à 100 mètres
- 11°: Travaux, ouvrages et aménagements dans les espaces remarquables du littoral et visés au b et au d du R.146-2 du code de l'urbanisme	- Tous travaux, ouvrages ou aménagements

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Dans le cadre d'un projet d'aménagement, les communes de Talmont-Saint-Hilaire et Jard-sur-Mer envisagent de démolir et de reconstruire de pont de la Vinière, situé sur une voie communale à la limite des deux communes.

L'ouvrage sera dimensionné pour des charges roulantes de 40t, adapté au trafic actuel (véhicules agricoles avec remorques). Un seul trottoir sera conservé côté aval, de 1,50m de largeur (au lieu de 0,90m). La chaussée sera élargie d'1,50m et la largeur utile de l'ouvrage augmentée de 2,3m. Les coulées existantes en maçonnerie et distantes de 5 mètres seront supprimées car trop endommagées. Cela permettra de rétablir plus encore l'hydraulique du cours d'eau.

4.2 Objectifs du projet

Reconstruire le pont de façon à permettre le passage de véhicules agricoles modernes (tonnage important).

Les diagnostics de l'état actuel du pont ont fait ressortir des désordres importants. La réparation de ces désordres n'aurait pas pour effet d'augmenter la portance de l'ouvrage qui reste sous dimensionné au regard des charges roulantes qu'il doit supporter. De plus, une grosse incertitude subsiste quant à la nature et qualité de ses fondations.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La réalisation des travaux se décomposera grossièrement comme suit:

- 1) Phase de préparation: installation de chantier et travaux préparatoires.
- 2) Phase de démolition/terrassement: tablier, culées, chaussée.
- 3) Phase de gros travaux: reprofilage des berges, fondations de l'ouvrage, tablier de l'ouvrage.
- 4) Mise en place des équipements: bordure du trottoir, pose des garde-corps, finitions diverses, etc.
- 5) Phase de contrôle: bétons, pieux, essais dynamiques des gardes-corps, épreuve de chargement du pont.
- 6) Phase de réception: repliement du matériel, nettoyage du chantier, remise d'un dossier complet de recollement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ouvrage permettra la circulation de véhicules divers, motorisés ou non, dont véhicules agricoles modernes, dans des conditions de sécurité optimale.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Evaluation d'incidences Natura 2000 (obligatoire - en cours de réalisation)
- Etude Loi sur l'Eau (à définir/confirmer)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

- Déclaration/Autorisation (à définir) au titre de la Loi sur l'Eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Chaussée:	4,50 m de largeur
- 1 x trottoir:	1,50m de largeur, côté aval
- Pieux profonds, poutrelles préconstruites de 12,50m de long, tablier bétonné.	
- Etanchéité sur tablier et béton bitumineux:	6cm
- Ouverture:	5m en fond de cours d'eau
- Largeur utile:	7,10m
- Longueur de l'ouvrage:	12.6m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹ Long. 1° 36' 07" O Lat. 46° 26' 25" N

La Vinière

Talmont-Saint-Hilaire
(85440)

Jard-sur-Mer (85520)

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Pont existant.
- Parcelles "vierges" aux abords (non bâties)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation : - PLU approuvé le 13/12/2012
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet - Emplacement réservé n°7 (élargissement de la voie)
 - NL 146-6

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Zone Natura 2000 - ZNIEFF type 1 et 2 - Site Inscrit
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Jard-sur-Mer - Talmont-Saint-Hilaire
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inventaire des zones humides en Pays de la Loire: "Zone Humide d'Importance Majeure", observable sur le SIG en ligne de la DREAL (BD Carmen).
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En cours d'approbation (prévu fin 2013)
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Inscrit n° 85 SI 05 b
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Situé à l'intérieur du site FR 5200657 "Marais de Talmont et zones littorales entre les Sables d'Olonne et Jard-sur-Mer"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources			
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ?			
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impacts <i>mineurs</i> à prévoir lors de la phase de travaux. La végétation recolonisera rapidement les berges; ce type de milieu cicatrise rapidement.
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Idem: impacts mineurs; forte résilience du milieu.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la circulation - Amélioration de la sécurité

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Une étude d'impact ne semble pas nécessaire pour les raisons suivantes:

- 1) Une étude d'incidences Natura 2000 sera déjà obligatoirement conduite.
Elle répondra globalement aux mêmes exigences qu'une étude d'impact.
- 2) Il ne s'agit pas ici d'une création, mais d'une reconstruction d'ouvrage déjà présent. L'objectif est une remise aux normes de sécurité et l'adaptation aux véhicules modernes, notamment agricoles.

Cette reconstruction n'apportera pas de modification fondamentale par rapport à l'ouvrage d'origine, si ce n'est que la destruction des culées permettra certainement une amélioration de la circulation hydraulique.

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Etude AVP "Reconstruction du pont de la Vinière entre les communes de TSH et JSM (85)" réalisée par le cabinet GINGER, chargé de la mission de maîtrise d'oeuvre de conception des travaux.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Talmont-Saint-Hilaire

le. 28 Décembre 2012.

Signature



Pour le Maire
Gérard DURANDET, Adjoint